

PROJET ÉDUCATIF DE MAUSSANE LES ALPILLES

PRÉSENTATION



- Il nous a semblé nécessaire de construire un projet éducatif communal afin de transmettre les valeurs de la municipalité, de définir le sens de nos actions.
- Ce projet à destination des divers acteurs de l'enfance et de la jeunesse (écoles, associations...) et des familles est écrit pour permettre de réaliser des actions communes et fédératrices à destination des enfants et des jeunes de la commune.



ANALYSE DU TERRITOIRE

	•Superficie en km²	•Population en 2016	•Densité en h/km²
Maussane- les-Alpilles	32	2 253 Dont 432 de – de 20 ans	71

Données INSEE 2016





Crèche

- MAUSSANE LES ALPILLES
- Ecoles maternelle et élémentaire
- Salles municipales dont l'espace Agora Alpilles
- Un stade de foot et de rugby
- Arènes
- 2 city stades
- Une piscine
- Une médiathèque
- Des parcs de jeux
- Des cours de tennis
- Un boulodrome
- Parcours flandrin
- Un espace galerie
- Un camping



Associations

Une cinquantaine d'associations actives sur le village

Sportives, culturelles et de loisirs



Le jeune enfant : 0-3 ans





La crèche associative

D'une capacité d'accueil de 18 places pour les maussanais, la crèche accueille les enfants de 10 semaines à 4 ans.

Le Taux de couverture en accueil collectif des jeunes enfants est de 36,8% sur la commune contre 21.3% pour le département (données CAF au 31 décembre 2016).

Les assistantes maternelles

Au mois de juin 2021 le nombre d'AM est de 6 sur la commune, Le Taux de couverture en accueil individuel des jeunes enfants est de 28,1% sur la commune contre 24.2% pour le département (données CAF au 31 décembre 2016).

Le taux de couverture global (accueil collectif et individuel) est de 64,9% sur la commune contre 48.1 % pour le département (données CAF au 31 décembre 2016).

Le jeune enfant : 0-3 ans





Association

Association Éveil et Nous qui a pour but d'organiser des rencontres et des activités inclusives favorisant la socialisation.

Infrastructures et équipements

- <u>Crèche</u>
- Salles municipales dont l'espace Agora Alpilles
- Piscine
- Médiathèque
- 3 parcs de jeux
- Office de tourisme : jeu de l'oie, chasse aux trésors thématique, circuits dans le village.
- Sans oublier les Alpilles à portée de main

L'enfant: 3-12 ans



Assistantes maternelles

Au mois de juin 2021, 3 assistantes maternelles possèdent des agréments pour du périscolaire.

Les écoles

École maternelle (effectif de 75 enfants en septembre 2021) Ecole élémentaire (effectif de 142 enfants en septembre 2021) Des interventions pour des projets (PNRA, médiathèque, école de musique du pays d'Arles, échec...) financés par la commune sur le temps scolaire.

Présence de parents délégués



Restauration

Un temps de restauration collective est proposé par la commune aux familles.

Garderie

Un temps de garderie avant et après l'école organisé par la commune est proposé aux familles.

Accueil Collectif de Mineurs

Un ACM associatif avec une délégation de service public pour la mise à disposition des locaux

<u>Associations</u>

Des activités sportives, culturelles et artistiques extrascolaires sont proposées aux enfants par différentes associations, dans des infrastructures mises à disposition par la municipalité. Une association Pour les Enfants et Parents de Maussane les Alpilles (APEMA)



L'enfant: 3-12 ans

Infrastructures et équipements

- Écoles maternelle et élémentaire
- Salles municipales dont l'espace Agora Alpilles (danse, judo)
- 2 Stade de la ville
- Stade de foot et de rugby
- Piscine
- Tennis
- Médiathèque
- 3 parcs de jeux
- Minibus
- Le parcours Flandrin
- Le boulodrome
- Office de tourisme : jeu de l'oie, chasse aux trésors thématique, circuits dans le village.
- Sans oublier les Alpilles à portée de main



Les jeunes: 12-17 ans



Établissements scolaires

Les collèges et les lycées situés dans les communes alentour sont desservis par les transports scolaires.
Collège de secteur Charloun Rieu à Saint Martin de Crau Lycée de secteur Louis Pasquet à Arles Autres établissements (MFR, Lycée agricole, ...)

<u>Déplacements</u>

Carte de bus pour tous les transports dans la région (cofinancement Région/famille)

Parents d'élèves

Présence de parents d'élèves au Conseil d'Administration du collège.

Les jeunes: 12-17 ans

<u>Associations</u>

Des activités sportives, culturelles et artistiques extrascolaires sont proposées aux enfants par différentes associations, dans des infrastructures mises à disposition par la municipalité.

Infrastructures et équipements

- Salles municipales dont l'espace Agora Alpilles (danse, judo)
- 2 City stades
- Stade de foot et de rugby
- Piscine
- Tennis
- Médiathèque
- Minibus
- Le parcours Flandrin
- Le boulodrome
- Office de tourisme : circuits dans le village.
- Sans oublier les Alpilles à porter de main







Le jeune enfant : 0-3 ans

- ► Pas de Réseau d'Assistantes Maternelles (accueil, conseil... auprès des parents, des enfants, des assistantes maternelles)
- ► Des jeux pour enfants insuffisants
- ► Présence de trottoirs non adaptés aux poussettes



L'enfant : 3-12 ans

- ► Horaires de garderie non adaptées à certaines familles
- ► Absence d'aide aux devoirs
- Absence d'activités sur le temps périscolaire (midi et soir)
- Insuffisance d'offre éducative associant les familles
- Manque de liens et d'actions citoyennes et écoresponsables
- Manque d'activités culturelles ; théâtre, musique, arts plastiques, anglais, traditions
- ► Pas de gymnase couvert
- ► Absence d'association des parents d'élèves
- Les locaux actuels du centre de loisirs ne sont pas pleinement adaptés

Les jeunes: 12-17 ans



- ▶ Il n'existe pas d'accueil collectif réservé à cette tranche d'âge.
- Manque d'infrastructures adaptées à cette tranche d'âge (salle, skate park)
- ▶ Pas d'accompagnement aux devoirs
- ► Insuffisance de ligne régulière de transports collectifs entre Maussane et St martin de Crau (hors transports scolaires)
- Manque de liens et d'actions citoyennes et écoresponsables
- Manque d'activités culturelles (théâtre, musique, arts plastiques, anglais, traditions) et autres activités (sportives et de loisirs)
- ▶ Pas de gymnase couvert
- ▶ Pas de Point Information Jeunesse et pas d'accès à celui de St Martin de Crau



Respecter la personnalité de chaque enfant, son rythme et ses besoins

Permettre à chaque enfant de s'épanouir selon son âge, ses besoins, ses capacités, son développement.

Favoriser l'expression, la créativité, l'imaginaire, l'expérimentation et la découverte.

Permettre à l'enfant de développer sa créativité, son imaginaire à travers des activités.

Développer l'autonomie

Donner les moyens à l'enfant pour qu'il soit autonome.

Contribuer au bien-être et à la santé

Permettre aux enfants l'accès à une alimentation saine, l'accès aux activités physiques.

Sensibiliser à la santé



- Encourager à la vie en société et au respect des autres Trouver sa place au sein d'un groupe, permettre la socialisation.
- Lutter contre les inégalités et favoriser la mixité sociale
 Développer le lien social, intergénérationnel.
 Lutter contre les discriminations liées au handicap, à l'origine, au genre.
- Développer l'engagement citoyen et le respect des valeurs de la république

Accompagner les jeunes dans leur engagement personnel en faveur du bien commun.

Développer leur comportement républicain.

• Éduquer à l'environnement et à l'éco-responsabilité Éduquer les enfants dans le respect et l'amour de leur territoire naturel, les accompagner dans des actions concrètes. Développer chez eux des comportements responsables à plus grande échelle.





• Préserver les traditions de notre territoire

Connaître et préserver les traditions de notre territoire qui reflète notre histoire et notre richesse.

Développer l'ouverture sur le monde

Connaître les savoirs, les modes de vie et les traditions d'ailleurs qui font la diversité et la richesse du monde.

Développer l'esprit critique

Ne pas se limiter à une seule option, en raisonnant et en s'ouvrant aux autres.



De ce constat (points forts et points faibles) et de nos valeurs, découlent des objectifs vers lesquels la municipalité souhaite tendre, main dans la main, en partenariat avec les différents acteurs de l'enfance et la eunesse (enfants, parents, ssociations, institutions)



POUR LES 0-3 ANS

Développer et pérenniser des lieux d'accueil et d'échange

Enfants / parents Enfants / assistantes maternelles La crèche

Aménager ou réaménager des espaces publics adaptés à cette tranche d'âge (ex: parcs de jeux)

Faciliter les déplacements au sein de la commune

Développer et pérenniser le lien avec les associations



POUR LES 3-12 ANS

Contribuer au bon accomplissement de la scolarité de chaque enfant et à son épanouissement personnel

Maintenir et développer des actions d'accompagnement scolaire et extrascolaire : aide aux devoirs, financement de projets scolaires, activités en pause méridienne, ...

Assurer le bien-être de l'enfant

Respecter le rythme de l'enfant dans l'ensemble de ses temps de vie Accéder à une alimentation saine Proposer des actions liées à la santé



POUR LES 3 - 12 ANS

Accompagner l'enfant à être et à devenir un citoyen actif et autonome

- -Maintenir et développer des actions d'initiation à la citoyenneté
- -Sensibiliser à l'environnement et à l'écoresponsabilité

Développer et pérenniser le lien avec les associations sportives, culturelles et de loisirs en y associant les familles

Aménager ou réaménager des espaces publics et des infrastructures adaptés à cette tranche d'âge



POUR LES 12 -17 ANS

Engager une réflexion sur une dynamique « Jeunesse »

-Création d'un comité des jeunes ou un conseil municipal des jeunes

Aménager des espaces publics et des infrastructures adaptés à cette tranche d'âge Conforter et développer les actions avec les établissements scolaires

Développer et pérenniser le lien avec les associations et favoriser la mise en place d'activités liées dans les domaines du loisir, de la culture, du sport et de la santé

Accompagner le jeune à être et à devenir un citoyen actif et autonome

- -Sensibiliser à la responsabilité, la solidarité
- -Faciliter les déplacements vers les communes alentours

Accompagner le jeune à entrer dans la vie active

-Développer des partenariats avec les missions locales et autres services



C'est avec un plaisir non dissimulé que le projet éducatif de la commune vient de prendre officiellement naissance.

Fruit d'un des engagements majeurs de notre équipe, véritable outil de mise en œuvre en cohérence des futures actions dans le domaine de l'enfance et de la jeunesse, souhaitons-lui une longue et fructueuse vie !! Je remercie chaleureusement les membres du comité éducation et plus généralement toutes celles et ceux qui m'accompagnent dans cette belle aventure.

La conseillère municipale déléguée à l'éducation, la jeunesse et la petite enfance.

EMILIE GERMAIN